



Communiqué de presse

## **Le Conseil fédéral ouvre la consultation sur la mise en œuvre de l'initiative anti-pédophiles**

### **Le PBD demande une application stricte de l'initiative contre les pédophiles avec clause d'exception**

**Le Parti Bourgeois Démocratique Suisse PBD demande une application stricte de l'initiative populaire «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants» comportant l'interdiction à vie d'exercer une activité avec des enfants ou des personnes vulnérables. Pour les cas de peu de gravité, notamment pour les amours juvéniles, il faut prévoir une clause d'exception. Le PBD soutient donc le projet d'application du Conseil fédéral proposant une mise en œuvre de l'initiative qui tienne compte du principe de la proportionnalité.**

Le PBD salue la proposition du Conseil fédéral d'une application stricte de l'initiative populaire «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants» et se prononcera pour la variante avec clause pour les cas de rigueur recommandée par le gouvernement. Les délits sexuels commis sur des mineurs ou sur d'autres personnes particulièrement vulnérables sont des crimes graves qui, à l'opinion du PBD, doivent obligatoirement être sanctionnés par une interdiction professionnelle à vie. Seulement dans les cas de peu de gravité, notamment dans le cas de relations librement consenties entre adolescents, les tribunaux doivent pouvoir renoncer à cette mesure. Le PBD s'oppose à une application rigide sans aucune clause pour les cas de rigueur puisque une telle solution irait à l'encontre du principe de la proportionnalité et d'autres principes fondamentaux inscrits dans la Constitution.

L'initiative populaire fédérale «Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants» a été acceptée à une large majorité du peuple en mai 2014. Le contre-projet présenté par le Parlement étant trop laxiste envers les personnes condamnées pour pédophilie, le PBD s'était engagé pour l'initiative.

#### Renseignements:

CN Martin Landolt, 079 620 08 51

CN Rosmarie Quadranti, 078 615 23 14

CN Bernhard Guhl, 079 337 80 50

15.05.2015